

## Recensement agricole 2020

### Âge des exploitants et devenir des exploitations

# Le renouvellement des exploitants agricoles : une urgence à relever compte-tenu du vieillissement global des chefs d'exploitation

Le recensement agricole 2020 confirme un défi que le secteur agricole mahorais aura à relever dans les décennies à venir : le renouvellement des chefs d'exploitation.

Les chiffres sont alarmants : la population agricole est vieillissante et la jeunesse n'investit pas encore assez ce champ économique. Alors que Mayotte est le plus jeune département de France avec une moyenne d'âge de 23 ans, en 2020, sur les 4 319 chefs d'exploitation et coexploitants recensés, plus de la moitié ont plus de 55 ans. Ce sont même plus d'un tiers des exploitations qui sont dirigées par au moins un agriculteur de plus de 60 ans. L'avenir de ces exploitations n'est organisé que dans 26 % des cas par transfert à un membre de la famille. La moitié des exploitants envisage de continuer l'agriculture et 21 % ne se préoccupent pas du devenir de leur exploitation.

### Vieillesse des chefs d'exploitation et la parité homme / femme : une particularité bien mahoraise

En 2020, 4 319 chefs d'exploitation et coexploitants dirigent les exploitations agricoles de Mayotte. La pyramide des âges fait apparaître un vieillissement global de la population agricole (*graphique 1*) avec une

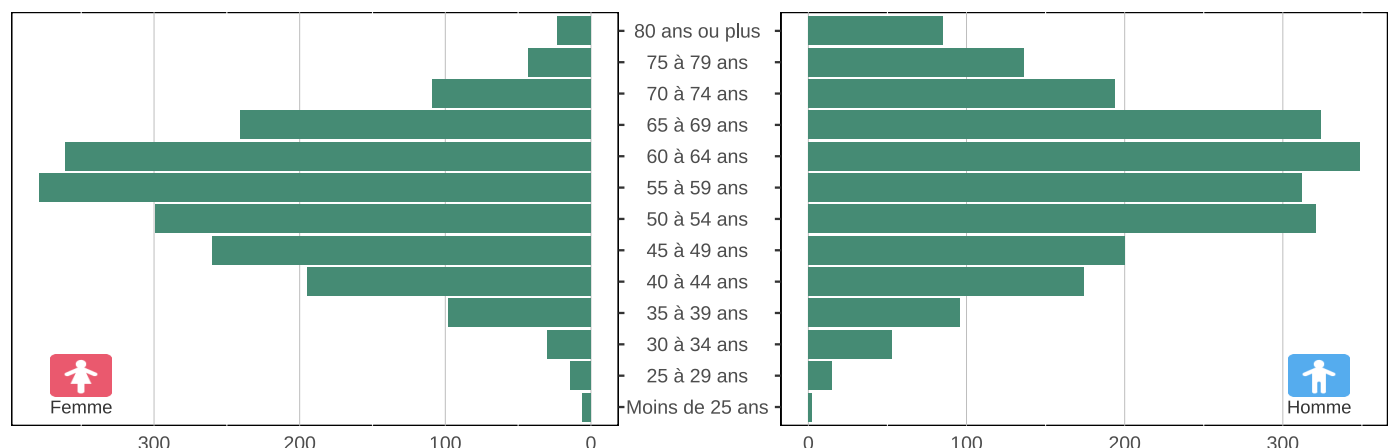
moyenne d'âge de 57 ans (58 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes). Les chefs ayant 65 ans ou plus représentent à eux seuls 27 % de l'effectif. Les agriculteurs auraient donc eu tendance à travailler au-

delà de l'âge de la retraite. La pyramide montre également un fort taux de féminisation de l'agriculture à Mayotte bien qu'il y ait toujours existé une certaine parité femme / homme : 48 % des agriculteurs sont

Graphique 1

#### Une population agricole très âgée

Pyramide des âges des exploitants agricoles



Champ : Mayotte, hors structures gérant les pacages collectifs  
 Source : Agreste - Recensement agricole 2020

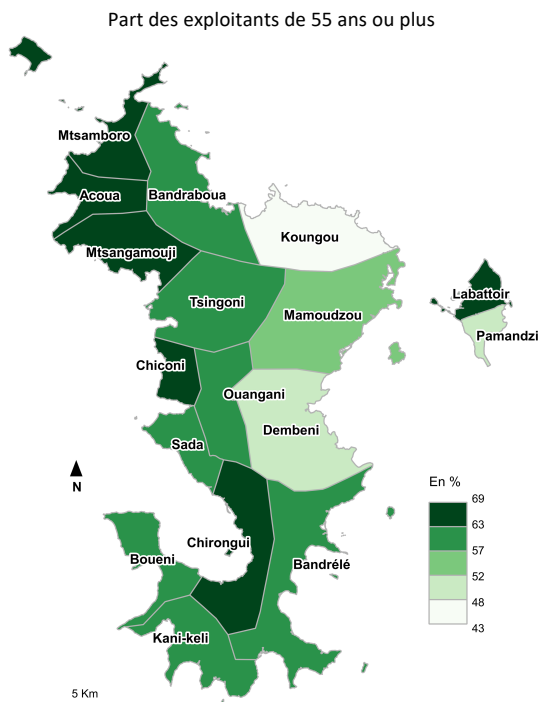


des femmes contre 52 % des hommes. Il est d'autant plus marqué dans les catégories d'âge de 55 à 65 ans qui sont à prédominance féminine.

En pratique, la quasi-totalité des exploitations détenues par des femmes a été autrefois gérée par des hommes. En effet, bon nombre de ces femmes sont devenues cheffes d'exploitation grâce à des transferts entre conjoints après leur retraite ou leur décès. D'autres ont tout simplement succédé à leur père. Ceci explique leur forte présence dans ces tranches d'âge.

Les agriculteurs « seniors » âgés de 55 ans ou plus représentent plus de la moitié des chefs d'exploitation et sont donc susceptibles de bénéficier d'un départ à la retraite au cours de la prochaine décennie. Le vieillissement de ces agriculteurs s'observe dans l'ensemble des communes de Mayotte avec une plus forte concentration dans le Sud et le Nord-ouest. La part des seniors est la plus élevée dans les communes de Chirongui, Labattoir, Chiconi, Mtsangamouji, Acoua et Mtsamboro. A contrario, Koungou est la commune la moins touchée par ce phénomène.

### Une agriculture plus jeune au Nord-est



Champ : Mayotte, hors structures gérant les pacages collectifs  
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

### Trois exploitations sur cinq dirigées par des exploitants seniors

En 2020, 59 % des exploitations recensées à Mayotte sont détenues par au moins un exploitant âgé de 55 ans ou plus dont la succession est à envisager dans les années à venir. Ces seniors se démarquent de l'ensemble des exploitants par leurs orientations technico-économique (graphique 2). Ils apparaissent surreprésentés dans les orientations « Ovins, caprins, autres herbivores » (75 %) et « bovin lait » (67 %). Ils sont majoritaires dans toutes les autres spécialisations, à l'exception des « Porcins (non significatifs), volailles » (29 %) et « Maraichage ou horticulture » (23 %).

Devant le vieillissement global des chefs d'exploitation mahoraise, le taux de renouvellement des générations d'agriculteurs demeure insuffisant : la proportion des exploitations dirigées par un jeune agriculteur de moins de 40 ans s'établit à seulement 7 % en 2020. Ces jeunes chefs d'exploitations sont en proportion plus nombreux dans les systèmes à dominante cultures fruitières (56 %) et dans les systèmes spécialisés en polyculture-polyélevage (38 %).

L'inversion de cette tendance au vieillissement constitue désormais un défi majeur pour l'agriculture mahoraise.

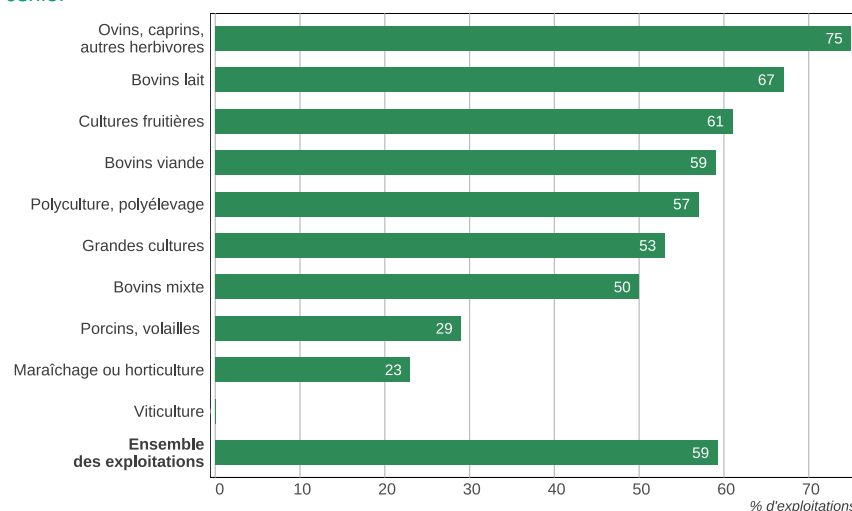
### La succession des exploitations : une étape difficile pour les exploitants de plus de 60 ans

Plus d'un tiers des exploitations mahoraises (39 %) sont tenues par au moins un agriculteur ayant plus de 60 ans. La question du devenir de ces exploitations se fait dès lors de plus en plus pressante. Il s'agit le plus souvent de micro-exploitations (76 %) et de

petites exploitations (23 %). Elles couvrent environ 2 516 hectares, soit 42 % de la surface agricole utilisée. Elles sont pour 69 % de l'effectif à orientation fruits. Dans ces dernières, la moitié des exploitants prévoit de poursuivre son activité d'ici les trois prochaines années. 26 % des interrogés déclarent un successeur membre de la famille. Toutefois, le remplacement de ces exploitants demeure dans de nombreux cas très incertain : 21 % des agriculteurs n'ont

Graphique 2

75 % des exploitations spécialisées en élevage ovins caprins sont dirigées par au moins un senior



Champ : Mayotte, hors structures gérant les pacages collectifs  
Source : Agreste - Recensement agricole 2020



aucune idée de ce que deviendront leur exploitation agricole. La question de la transmission de ces exploitations est donc préoccupante, puisque près des trois quarts d'entre elles conserveront leur structure traditionnelle dominée par des chefs très âgés au cours des trois prochaines années. Les évolutions de la dimension économique

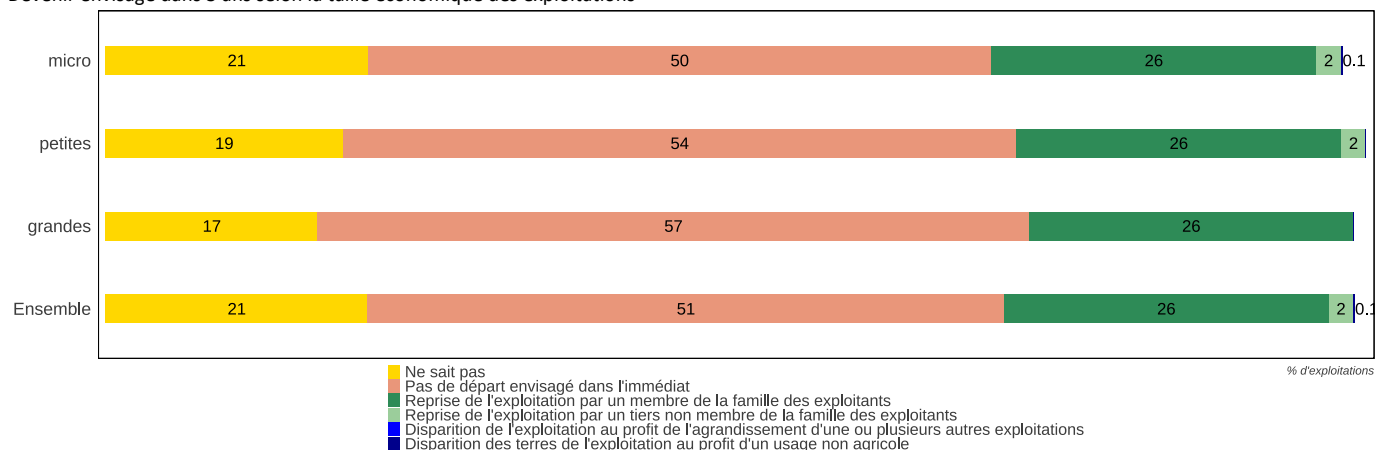
des exploitations ne favorisent pas leur succession (*graphique 3*). A mesure que la dimension croît, il y a moins de successeurs et les chefs d'exploitation âgés sont moins susceptibles de songer à quitter leur exploitation. L'incertitude quant au devenir des exploitations diminue à mesure que la taille augmente. Outre le problème lié à la

dimension de ces exploitations, le foncier reste un frein à la transmission de ces dernières. La plupart des agriculteurs exploitent sans titre. Les négociations entre cédants et successeurs sont particulièrement complexes. Très peu d'agriculteurs veulent céder leur ferme à un non-membre de leur famille.

### Graphique 3

#### Beaucoup d'incertitudes sur la reprise des exploitations mahoraises

Devenir envisagé dans 3 ans selon la taille économique des exploitations



\*exploitations avec au moins un exploitant ayant plus de 60 ans  
Champ : Mayotte, hors structures gérant les pacages collectifs  
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

### Qui sont les chefs d'exploitation installés après 2010 ?

En 2020, le recensement agricole compte 1 144 exploitations dirigées par des chefs dont la première installation a eu lieu après 2010. Il laisse apparaître une nouvelle dynamique pour les nouvelles installations portée par un léger rajeunissement des nouveaux agriculteurs : l'âge moyen des chefs installés après 2010 s'établit à 52 ans contre 58 ans pour ceux installés avant 2010. Mais la proportion des seniors qui se sont installés après 2010 reste importante (44 %) bien qu'en baisse. La part des femmes dans la population des chefs demeure en constante évolution que l'installation soit postérieure ou antérieure à 2010.

Le recensement agricole met par ailleurs en évidence une installation de plus en plus prégnante de nouveaux chefs d'exploitation hors cadre familial. Ces derniers représentent plus de la moitié des chefs installés au cours de la dernière décennie. Les nouveaux agriculteurs ont aujourd'hui un niveau de formation plus élevé que ceux des générations précédentes, mais leur nombre reste faible. En effet, seuls 14 % des exploitants ont suivi une formation de niveau baccalauréat et 5 % une formation supérieure (comparativement à 5 % et 1% des générations précédentes). La quasi-

totalité des chefs nouvellement installés sont à la tête de micro ou petites exploitations (98 %). Plus des deux tiers des installations sont spécialisées en cultures fruitières. Plus d'un quart des installations sont en polyculture-polyélevage. L'agriculture biologique est

très peu développée à Mayotte. Seules 11 exploitations gérées par ces nouveaux installés sont conduites en agriculture biologique. La vente en circuit court reste le principal mode de commercialisation de ces fermes.

#### Portrait de la génération des chefs installés après 2010 ?

|  | Exploitations* avec un chef installé après 2010 | Exploitations* avec un chef installé en 2010 ou avant | Ensemble des exploitations |
|--|---|---|----------------------------|
| Part de femmes cheffes d'exploitation                                    | 47 %  | 48 %  | 48 %                       |
| Part de chefs d'exploitation installés dans le cadre familial            | 48 %  | 60 %  | 57 %                       |
| Age moyen du chef d'exploitation   | 52,3  | 58,6  | 56,9                       |
| Part de chefs d'exploitation ayant 55 ans ou plus                        | 44 %  | 65 %  | 59 %                       |
| Part des chefs avec un niveau de formation au moins égal au baccalauréat | 14 %  | 5 %   | 8 %                        |
| Part des chefs avec un niveau de formation supérieur au baccalauréat     | 5 %   | 1 %   | 2 %                        |
| Part des micro et petites exploitations                                  | 98 %  | 99 %  | 99 %                       |
| Part des exploitations vendant en circuit court                          | 100 %   | 100 %   | 100 %                      |
| Part des exploitations en agriculture biologique                         | 1 %   | 0 %   | 1 %                        |

\*hors exploitations dont la gestion est assurée par un prestataire  
Champ : Mayotte, hors structures gérant les pacages collectifs  
Source : Agreste - Recensement agricole 2020



## Source et définitions

Cette publication s'appuie sur les **résultats définitifs** du recensement agricole 2020.

Le terme **exploitant agricole** désigne le chef d'exploitation et l'ensemble des coexploitants qui travaillent sur l'exploitation. En France métropolitaine, 79 % des exploitations sont dirigées par un seul exploitant, 16 % sont dirigées par deux exploitants et 5 % par plus de deux exploitants.

**L'âge** décrit dans la présente publication est l'âge atteint en 2020, année de référence du recensement (= 2020 - année de naissance).

Les **exploitants seniors** cités dans la publication désignent ceux âgés de 55 ans ou plus.

**La production brute standard (PBS)**, par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes **tailles économiques**. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro » les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS.

Le calcul de la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur **spécialisation** (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019, ce qui fournit les PBS de 2017.

**L'année d'installation** correspond à l'année de première installation et n'est connue que pour le chef d'exploitation. Elle peut avoir eu lieu sur une exploitation différente de celle dirigée par le chef en 2020.

## Pour en savoir plus

- « Recensement agricole 2020 – Les visages de l'agriculture dans les départements d'Outre-mer » - Agreste Primeur n°4 – mars 2022
- « Recensement agricole 2020 – Surface moyenne des exploitations agricoles en 2020 : 69 hectares en France métropolitaine et 5 hectares dans les DOM » - Agreste Primeur n°5 – décembre 2021
- « La transmission des exploitations agricoles » - Agreste Les Dossiers n°29 – septembre 2015
- « Recensement agricole 2010 – Un agriculteur sur cinq a moins de 40 ans » - Agreste Primeur n°293 – novembre 2012

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)



Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service de l'Information Statistique et Économique  
de Mayotte  
Rue Mariazé – BP 103  
97600 Mamoudzou

Directeur de la publication : Philippe GOUT  
Rédacteur en chef : Hamidou DIOP  
Rédacteur : Haïra YOUSOUFFOU  
Dhakirina MOUSSA  
Composition : Haïra YOUSOUFFOU  
Dépôt légal : À parution  
ISSN : 0246-1803  
© Agreste 2022